

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 février 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation écrite en date du 17 février 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Géraud de LAFFON - Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Marcel BERY

Absent(e/s) excusé(e/s) : Anthony FOULON - Vincent GASSELIN
(soit 11 membres en exercice, 9 présents, 9 votants)

Secrétaire de séance : Marie-Lise MEYNARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) Validation des tarifs de vente de bois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de définir les tarifs des bois à vendre pour l'année 2022 : bouleau 5 € le stère - châtaignier 8 € le stère - chêne 10 € le stère.

Les élus s'accordent à dire que ces ventes ne rapporteront que peu de revenus à la Commune, mais au moins les bois seront nettoyés des arbres tombés à cause de la tempête.

2) Organisation de la Brocante 2022

M. le Maire pense que la situation sanitaire devrait permettre d'organiser à nouveau les manifestations communales habituelles.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les modalités d'organisation pour la brocante du 15 mai 2022 :

- l'organisation est confiée au Comité des Fêtes,
- il est instauré un tarif de 2 € par tranche de 5 m,
- le centre du village sera fermé à la circulation automobile et un itinéraire de déviation sera mis en place conjointement avec les services du STA de Langeais.

3) Point sur les bâtiments communaux et la préparation du Budget 2022

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux et débat sur les projets à inscrire au budget 2022 :

- 32 rue des Écoles : le désamiantage doit être réalisé début mars ; la question se pose de savoir comment proposer à la vente les cartes géographiques et les tables d'écoliers, sans doute à la brocante de mai prochain et peut-être par une annonce sur PanneauPocket.
- 30 rue des Écoles : la rénovation de la grille n'est pas vraiment une priorité.
- Salle Plailly : les travaux de rénovation sont une priorité, quitte à souscrire un emprunt (environ 60 K€) pour réaliser tous les travaux utiles d'un seul coup.
- Chemin des Goupillaux/Groupement de voirie : il convient d'attendre l'ouverture des plis à la CCTOVAL.
- Îlot Fonteneau : il faut choisir entre les divers scénarios proposés par l'ADAC ; une Commission Bâtiments est fixée au 1^{er}/03 à 20h30.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire confirme le recrutement d'un agent technique en CDD à partir du 1^{er}/03 pour la période de congé maladie d'un des deux cantonniers.
- M. le Maire signale qu'il a donné l'autorisation de s'installer sur la place Martin du Bellay à une coiffeuse ambulante, chaque lundi à partir de 8h30, soit après le passage du car scolaire.
- M. le Maire annonce que le prochain Conseil est programmé le 14/03, à confirmer.

... / ...

TOUR DE TABLE :

- G. LE DORVEN résume la dernière réunion au SMIPE, qui connaît un résultat déficitaire mais recrute (ou titularise) des ripeurs et un agent pour la Communication et investit dans des véhicules au gaz ; dans le courant de l'année, des ambassadeurs du SMIPE se rendront au domicile des habitants et un rendez-vous est à fixer avant l'été en Mairie avec tous les Conseillers.
- M-L. MEYNARD déplore l'état du chemin piétonnier entre Gizeux et Continvoir mais le STA refuse d'implanter une délimitation qui risque d'être dangereuse en bordure de chaussée.
M-L. MEYNARD indique qu'elle ne pourra pas se rendre à l'assemblée Générale de Com'une Image.
De plus, elle a noté la création de 11 nouveaux postes par la CCTOVAL, ce qui donne à réfléchir par rapport à la nécessité de limiter les strates de l'administration territoriale.
M-L. MEYNARD demande également où en est le projet de panneaux d'information sur le patrimoine de l'église ; G. de LAFFON travaille toujours dessus.
- A. BINET souhaite réunir la Commission Marchés pour une réflexion sur la programmation 2022.
- G. de LAFFON indique que les prochaines festivités du 15 août au Château seront prises en charge par l'association des « Fous du Château » (dont la Présidente est Élisabeth BODIN) sous le parrainage des Amis de Gizeux qui leur a passé le relais.
G. de LAFFON signale avoir obtenu le feu vert de la DRAC pour dessoucher les derniers platanes dégradés par la tempête de juin 2021 ; ils seront remplacés courant 2023 par des chênes sessiles (ou rouvres) plus résistants qui seront plus espacés dans l'allée. Il va d'ailleurs falloir déblayer le champ de foire, les arbres (tilleuls et marronniers) tombés seront vendus pour bois de chauffage.
- P. NEVOIT se félicite d'avoir rencontré des nouveaux habitants prêts à s'investir dans la vie associative.